



**PRÉFET  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Cabinet  
Service de la coordination des affaires parisiennes  
Bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE PROPAGANDE  
INSTITUÉE DANS LE DÉPARTEMENT DE PARIS EN VUE DES ÉLECTIONS RÉGIONALES TENUE LE 22 JUIN  
2021 À LA PRÉFECTURE DE LA RÉGION D'ÎLE DE FRANCE, PRÉFECTURE DE PARIS**

Étaient présents à cette réunion :

- Madame Nathalie SABOTIER, présidente titulaire ;
- Madame Aïssatou DIENE, cheffe du bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, membre ;
- Madame Katia AYADI, adjointe à la cheffe du bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, membre suppléante ;
- Monsieur Laurent ISSERTE, cadre à La Poste, membre titulaire ;
- Monsieur Jean-Baptiste FERNANDEZ, bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, secrétaire ;

La commission se réunit le 22 juin 2021 à 19 heures, dans les locaux de la Préfecture de Paris au 5, rue Leblanc 75015 PARIS, sous la présidence de Madame Nathalie SABOTIER.

Les candidats ou leur représentant désirant obtenir le concours des commissions de propagande ont remis à la présidente de la commission de propagande instituée pour Paris d'une part, des exemplaires imprimés de leur circulaire et des exemplaires imprimés de leur bulletin de vote.

La présidente installe la commission de propagande en application de l'arrêté préfectoral du 18 mai 2021.

La commission a siégé dans les locaux de la préfecture de Paris (5, rue Leblanc 75015 Paris) :  
- Mardi 22 juin 2021

Elle siègera dans les locaux de la société KOBA, chargée des opérations de mise sous pli et du colisage des bulletins de vote :  
- Mercredi 23 juin 2021 à 8 heures.

La commission prend note de la date et de l'heure limites de livraison par les candidats des professions de foi et des bulletins de vote dans les locaux de l'entreprise fixées par l'arrêté préfectoral du 18 mai 2021 :

- premier tour de scrutin : mercredi 26 mai 2021 à 10 heures ;
- deuxième tour de scrutin : mercredi 23 juin 2021 à 8 heures.

NS

- **Examen des projets de documents de propagande**

La commission de propagande a procédé à un examen des projets de documents de propagande (circulaires et bulletins de vote) présentés par les candidats tête de liste dont la liste figure en annexe du présent procès-verbal.

Les projets de documents de propagande jugés conformes comportent la mention « conforme » dans ladite annexe. En l'absence de cette mention, les documents doivent faire l'objet de modifications, à défaut de quoi la commission ne sera pas en mesure de délivrer un avis de conformité.

**Est annexé au présent PV :**

- le tableau des documents de propagande examinés.

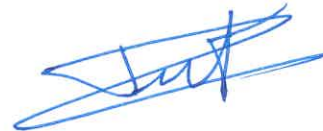
Fait à Paris, le 22 juin 2021

**La Présidente**



Nathalie SABOTIER

**Le représentant du directeur  
de La Poste de Paris**



Laurent ISSERTE

**Le représentant du préfet de la région  
d'Île-de-France, préfet de Paris (Titulaire)**



Aïssatou DIENE

**Le représentant du préfet de la région  
d'Île-de-France, préfet de Paris (Suppléante)**



Katia AYADI

**Le secrétaire**



Jean-Baptiste FERNANDEZ

**ÉLECTIONS RÉGIONALES D'ÎLE-DE-FRANCE - 20 ET 27 JUIN 2021**  
Examen des documents de propagande électorale au 22 juin 2021

NOM DU CANDIDAT	CIRCULAIRE		BULLETIN DE VOTE	
	VALIDATION DE LA COMMISSION	OBSERVATIONS	VALIDATION DE LA COMMISSION	OBSERVATIONS
Jordan BARDELLA	CONFORME		CONFORME	
Julien BAYOU	CONFORME		CONFORME	
Valérie PÉCRESSE	CONFORME		CONFORME	
Laurent SAINT-MARTIN	CONFORME		CONFORME	

NS